

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Direction de la Croix-Rouge suisse

a eu le 21 décembre 1905, une réunion à Olten.

Parmi les objets à l'ordre du jour de cette assemblée, les points suivants peuvent intéresser le public :

1° La Direction a adopté un nouveau règlement pour la tenue des livres et les comptes de la Société centrale de la Croix-Rouge suisse. Le fonds capital de la société est géré sans frais par la Banque cantonale bernoise.

2° Un règlement d'organisation du nouveau secrétariat central de la Croix-Rouge a été présenté et adopté.

3° Messieurs les D^{rs} W. Sahli, Henne-Bitzius, et K. Forster, à Berne, ont été désignés comme représentants de la Croix-Rouge dans le comité de l'Alliance des samaritains.

4° La révision des comptes et de la tenue des livres, faite par deux membres de la Direction, a donné un résultat très satisfaisant pour les écritures passées en 1905.

5° Les nouveaux statuts de l'alliance suisse des samaritains ont été adoptés.

6° Les statuts de trois sociétés de samaritains lucernoises, désirant être reconnues comme sections de la Croix-Rouge suisse, ont été approuvés.

7° La Direction a pris connaissance d'un extrait du testament de Mademoiselle Elise Affolter, de son vivant propriétaire à Oeschberg, qui a fait à la Croix-Rouge suisse un legs de fr. 10,000; elle accepte avec reconnaissance ce beau don.

8° La Direction a appris avec joie que des pourparlers sont sur le point d'aboutir à Neuchâtel, au sujet de la création dans cette ville d'une école de garde-malades de la Croix-Rouge, intéressant plus particulièrement la Suisse romande. Il n'y a pas encore de données définitives à ce sujet, mais le comité de la Direction vote un ordre du jour très favorable à cette nouvelle entreprise, et assure la société de la Croix-Rouge du district de Neuchâtel de tout son intérêt à la question.

9° Plusieurs sociétés de la Croix-Rouge sont en formation dans la Suisse orientale, et la Direction est heureuse d'apprendre que quelques-unes d'entre elles sont déjà constituées.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Société des samaritains de Genève.

Cette société a eu son assemblée générale annuelle le 1^{er} février, sous la présidence de M. Schmidely, son président.

Le procès-verbal de l'assemblée de 1905, le rapport du président, celui du caissier, celui des vérificateurs des comptes, ainsi que le rapport médical du directeur de la société, M. le D^r Braun, sont adoptés.

Le projet de budget pour 1906 élaboré et présenté par M. Schmidely, est accepté sans modifications.

Sur la proposition du comité, l'assemblée générale nomme M^{me} Elmer, membre honoraire de la société.

Aux applaudissements unanimes, M. Bobillier propose de conférer également l'honorariat au très dévoué président de la société, M. Schmidely. Cette proposition est adoptée par acclamation.

M. Schmidely remercie l'assemblée de cette marque de distinction à laquelle il ne s'attendait certainement pas.

Le Comité cantonal genevois de la Croix-Rouge ayant demandé d'étudier la question d'un local commun aux trois sections, M. le président propose au nom du Comité la nomination d'une commission pour examiner cette question. Cette manière de voir est adoptée.

Le Comité pour 1906 est ensuite nommé comme suit :

Mesdames	Wartmann	Messieurs	Bobillier
	Odier		Schmidely
	Fol		Méroz
	Boissonnas		Basset
	Weinat		Favre
	Hahn		Ackermann
	Poncet		Steinmann.

Conseil médical :

M. le D^r Machard M. le D^r Grounauer
 » » » Thomas » » » Braun.
 » » » Wartmann-Perrot

Pendant le dépouillement de l'élection, l'assemblée a écouté avec une grande attention la causerie de son président sur la création actuellement à l'état de projet d'un « Dispensaire anti-tuberculeux à Genève ».

Après avoir fait l'historique de la tuberculose, M. Schmidely a constaté que jusqu'à ce jour, il n'avait pas été élaboré de lois spéciales, tout au moins en Suisse, pour prévenir et lutter contre cette maladie. Il énumère les mesures qu'il y aurait à prendre pour combattre les poussières et assurer aux malades et à leur entourage la prophylaxie, l'hygiène et l'assistance indispensables.

Le Comité a donc pensé qu'il y a lieu de répondre favorablement à l'appel qu'adressent les promoteurs de cette œuvre si désirable à la Société des samaritains de Genève, et engage tout particulièrement la Section des dames à lui apporter son précieux concours. Il espère enfin qu'on arrivera à convaincre les pouvoirs publics qu'il faut prendre d'énergiques mesures pour combattre et prévenir la tuberculose sous toutes ses formes.

Il est à souhaiter que cette conférence très étudiée et très documentée portera des fruits, et que la lutte contre la tuberculose sera pour la Section de la Croix-Rouge de Genève un utile et nouveau champ d'activité.

Société militaire sanitaire suisse, section de Bâle. — Vingt-cinq ans se sont écoulés depuis la fondation de la section bâloise de la Société militaire sanitaire suisse. Pour fêter ce jubilé, la section de Bâle a désiré donner à l'Assemblée des délégués de la Société militaire sanitaire suisse les 12 et 13 mai 1906, à Bâle, le caractère d'une modeste fête dont le programme détaillé doit être publié prochainement. En vue d'organiser la fête du jubilé, les comités suivants se sont constitués :

Président : Lieut^{ant}-colonel *Karl Bohny*. *Vice-président :* M. *Edouard Zimmermann*. *I^{er} secrétaire :* M. *Ulric Labhart*. *II^e secrétaire :* M. *Fernand Benkert*.

Comité des finances : Major *Paul von der Mühl*.
M. *Jacques Gautschi*.

Comité de l'organisation des divertissements :
Capitaine *Ernest Niebergall*. M. *Oswin Bender*.

Comité de réception : Capitaine *Jean Karcher*.
M. *Math. Durr*.

Comité des logements : Major *Schetty*. *Jean Belser*.

Comité de l'exposition : Capitaine *Théod. Ecklin*.
M. *Ernest Amstein*.

Comité de la presse : Capitaine *Reinhold Gunther*.
M. *Samuel Schaffner*.

Comité des vivres et liquides : MM. *Jean Gurtler*
et *Edouard Düttaler*.

Ces divers comités ont commencé leurs travaux le 16 janvier écoulé.

Bibliographie

D^r CARLE DE MARVAL: *Guide du Samaritain*, manuel des pansements usuels et des premiers soins à donner en cas d'accidents et d'indispositions subites. 5 planches en couleurs hors texte et 53 gravures dans le texte. Neuchâtel: Attinger frères, éditeurs, relié toile souple, 2 fr. 1906.

Ecrire un manuel capable de mettre chacun à même de savoir quels secours efficaces et rationnels prodiguer en cas d'accidents ou d'indispositions subites, formuler des conseils sous une forme simple et précise et rendre le texte vivant par des illustrations bien faites, tel est le but que le D^r C. de Marval s'est proposé lorsqu'il a élaboré le plan du *Guide du Samaritain*. Ce but, l'auteur l'a certainement atteint et son guide surpasse de beaucoup tous les manuels populaires ana-

logues parus jusqu'à présent. La disposition judicieuse de la matière, la clarté des descriptions, la composition heureuse des planches et l'exécution vraiment artistique des gravures accompagnant le texte, sont autant de qualités qui nous permettent de considérer le *Guide du Samaritain* comme une œuvre bien conçue et réussie, faisant honneur à la fois à l'auteur et à ses éditeurs.

Ce manuel, dont nous recommandons l'acquisition à tous nos lecteurs, aura, nous en sommes persuadés, un légitime succès. Il deviendra le « vade-mecum » indispensable des élèves des cours de samaritains ; il trouvera également sa place dans chaque famille, y jouant le rôle d'un conseiller fidèle toutes les fois qu'il s'agira de secourir un malade ou un blessé en attendant la venue du médecin.

(*Feuilles d'hygiène.*)